



Coordinateur(trice) qualité / gestion des risques

Famille : Qualité, hygiène, sécurité et environnement
Sous-famille : Qualité - Prévention et gestion des risques
Code métier : 30C10

▶ Informations générales

Définition :

Définir, piloter et contrôler la mise en œuvre de la politique et du plan d'action assurance qualité de l'établissement. Garantir la conformité aux référentiels par rapport aux exigences et aux réglementations en vigueur, en relation avec les clients et les fournisseurs. Définir et assurer le déploiement opérationnel de la gestion des risques et du programme de sécurité.

Autres appellations :

Ingénieur(e) qualité
Responsable qualité/gestion des risques.

Spécificités :

Responsable qualité.
Responsable gestion des risques.

▶ Activités

- Assistance, conseil et formation des équipes, des utilisateurs, spécifiques au domaine d'activité
- Audit de processus
- Conseil aux décideurs concernant les choix, les projets, les activités du domaine d'activité
- Coordination des programmes / des projets / des activités
- Élaboration et mise en service d'outils et / ou de méthodes spécifiques à son domaine d'activité
- Organisation du système de management de la qualité
- Planification, contrôle et reporting des activités et des moyens
- Réalisation d'études, de travaux de synthèse, relatifs à son domaine d'activité
- Recensement, identification, analyse et traitement des risques, relatifs au domaine d'activité
- Veille spécifique à son domaine d'activité

▶ Savoir-Faire

- Choisir et utiliser des matériels, des outils de travail ou / et de contrôle, afférents à son métier
- Concevoir la cartographie des risques
- Définir et utiliser les techniques et pratiques adaptées à son métier
- Définir, conduire et évaluer la politique relative à son domaine de compétence



- Former et conseiller les utilisateurs dans son domaine de compétence
- Identifier / analyser des situations d'urgence et définir des actions
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Identifier, analyser, prioriser et synthétiser les informations relevant de son domaine d'activité
- Piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Rechercher, sélectionner, exploiter et capitaliser les informations liées à la veille dans son domaine d'activité

▶ **Connaissances requises**

Description	Niveau de connaissance
Audit interne	Connaissances opérationnelles
Conduite de projet	Connaissances approfondies
Gestion de crise	Connaissances opérationnelles
Gestion des risques professionnels	Connaissances opérationnelles
Logiciel dédié au management de la qualité	Connaissances opérationnelles
Méthodes / outils de la gestion des risques	Connaissances approfondies
Qualité	Connaissances approfondies
Référentiels qualité	Connaissances opérationnelles
Risques et vigilances	Connaissances opérationnelles

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

▶ **Informations complémentaires**

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Directions fonctionnelles, responsables des pôles et des services de soins pour mener avec eux les projets d'amélioration de la qualité/gestion des risques.

Service des relations usagers dans le cadre de la satisfaction des usagers, service contentieux pour suivre les dysfonctionnements et aider l'établissement à fournir des preuves (traçabilité).

Sous-commissions de la commission médicale d'établissement dans le cadre d'un apport méthodologique, et pour soutenir la politique qualité/gestion des risques dans les domaines concernés par les sous-commissions (médicaments, hygiène...).

Membres du comité social d'établissement.

Assureurs, dans le cadre de partenariats en vue de la maîtrise des risques.

Organismes d'accréditation et de certification pour les démarches de reconnaissance externe.

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Diplôme de niveau 6 dans le domaine concerné.



Expérience professionnelle suffisante complétée par un DU ou un master dans le domaine concerné.

Correspondances statutaires éventuelles :

Ingénieur hospitalier.

Technicien supérieur hospitalier.

Cadre de santé.